

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 2 AOUT 1917

G.-E. DION, Administrateur

La "huche à pain" de chez nous

Dans nos paroisses canadiennes on achète pas le pain chez le boulanger comme dans les villes.

Non. Premièrement parce qu'il n'y a pas de boulanger et deuxièmement nos bonnes mères canadiennes cuisent du meilleur pain.

C'est un grand jour à la maison que celui où la maman boulange.

Les enfants l'attendent toujours avec grande hâte car sans doute qu'ils auront leur petite galette.

Pour cuire la bonne ménagère canadienne se sert d'un petit meuble tout nouveau ailleurs et que l'on appelle la "huche à pain".

Chez nous ah ! je m'en souviens encore comme d'hier la huche à pain était faite d'épinette revêtue d'une légère couche de peinture rouge.

Lorsque venait le jour du cuisage nous ne nous possédions plus de joie.

Ce jour-là la maman se levait plus de bonne heure. Elle se revêtait de son mantelet d'indienne, de son jupon d'étoffe du pays de couleur sombre et de tablier de coton à carreaux bleus et blancs. Elle se retapait le "chignon" sur la tête car il fallait bien faire attention de ne pas jeter de cheveux dans le pain.

Nous les enfants nous entourions la vieille huche, faisant quelquefois même de petits trous dans la farine avec nos doigts.

Après avoir mis dans la huche un sac de farine et quelques "seaux d'eau" maman re-

troussait ses manches et boulangait.

Qu'il était agréable d'entendre le doux flic... flic... que faisait l'eau en tombant sur la pâte.

Nous les jeunes si on avait laissé faire nous aurions fait volontiers cet ouvrage... mais il nous arrivait souvent d'avoir des tapes sur les mains.

Après le boulangage, la huche était approchée près du poêle pour la fermentation.

Pendant ce temps, maman courait au four, préparait les casseroles les graissait avec une "couenne de lard".

Après cela la pâte était mise dans les casseroles. Nous entourions alors maman, nous nous prenions après son vieux jupon, en lui disant "Si vous avez de la pâte de reste, maman, faites nous des petits pains", et nous faisons mille promesses.

Une fois "l'attisée" consommée et le four chaud, on enfournait le pain. A mesure que nous les apportions maman les poussait dans le four avec sa grande "palette".

Cela ne faisait pas dix minutes que le pain était "enfourné" que nous allions ouvrir la porte du four pour voir si nos petits pains étaient cuits.

La senteur douce et forte fiante du pain qui cuit se répand dans tout le voisinage et l'on se dit, que ça sent du "pain d'habitant".

Après une heure environ ou "défournait le pain".

C'était fête au foyer. On s'assemblait autour de la grande table et maman nous servait

alors chacun un bon "crou-ton" de pain chaud avec du beurre. Ah ! que nous mangions avec appétit qu'il était bon le "pain de chez-nous". Après le "cuisage" on plaçait la vieille huche à sa place ordinaire.

N'allez pas croire que c'était tout l'office de la huche non... La huche servait de meuble... c'est un ornement de la maison. De plus la huche servait de table... pour mettre la vaisselle...

Lorsque nous étions dissipés... par punition, on nous faisait manger à part des autres... sur la vieille huche. Comme on le voit la "huche canadienne" est un meuble très précieux et très utile dans nos bonnes familles canadiennes.

Qu'il est doux de se rappeler les choses de "chez-nous" ?

JEAN DU CANADA.

Poivrez s'il vous plaît...

Le chemineau mangeait avec appétit. Il demanda du poivre; nous poivrâmes, il poivra... Je mange poivré, dit-il.

Très bien, pourvu que ça vous soulage.

Et il mange le brave homme... comme on mange à vingt ans.

Il n'est pas le seul, car ici, nous connaissons un autre type d'homme qui, non seulement mange poivré, mais encore s'ingénie à faire passer chez les autres son goût étrange.

Chemineau... peut être, ex-natura; snob bien développé... pas douteux. Du reste, il mange et sert poivré.

Et quoi donc ? Mais de ce que tout bon catholique à principe, tout bon Canadien français bien trompé tout bon citoyen honorable et hono-

ré doit manger, de son temps... du curé, parbleu, du vrai curé, du curé gênant, du curé pas gêné, enfin du curé tout court.

"Le gouvernement est dans son droit, et dans le droit, lorsqu'il exempté pas du service militaire les étudiants en théologie... Citoyen comme un autre non lié par les vœux du diocèse, le p. être novice s' doit de défendre son pays... Les curés ont assez fait de leur au gouvernement libéral, qu'il n'est pas mauvais, qu'il gâtent un peu au régime conservateur... Et la symphonie se déroule sur ce ton et sur ce charme.

Monsieur mange et sert poivré... Monsieur est libéral en politique, et, depuis 1911, comme les affaires de sa couleur allaient mal, monsieur s'est rabattu sur les curés. Monsieur à petite obsession... Cela arrive quelquefois chez les grands hommes.

Aussi c'est qu'à titre de constatation heureuse que nous la signa-

lions.

Très libéral en politique... de nature, et ensuite parce qu'il a toujours bien compris les choses, monsieur, qui est de son temps, verse à ses heures, dans un libéralisme élégant, Curé; citoyen comme un autre; mal, l'égal du bien; athéisme et croyance; l'un vaut l'autre; morale chrétienne ou morale d'occasion; pas de différence; point de vue temporel ou humain, et point de vue éternel ou de finalité; pas d'importance à faire le choix... Chiquiqu ou le curé d'ars; à peu près deux hommes de même valeur.

C'est ce qui s'appelle faire du libéralisme sans le savoir, car monsieur fait de la science très positive et très catégorique sans en connaître encore le premier mot.

Monsieur appuie le gouvernement; donc celui-ci est dans son droit. Statutum est. Il reste au premier ministre le plaisir de se féliciter de cette alliance nouvelle quoi que tardive.

Cependant il est permis de trouver la question discutable, puisque depuis sa mise au programme, des gens intelligents la discutent, et apportent contre sa raison d'être de forts arguments... Passons au motif qui pousse monsieur à appuyer le gouvernement: Le curé, citoyen comme un autre... etc.

"Le curé citoyen comme un autre..." parlon, on ne passe pas.

De par sa raison d'être, le curé n'est pas citoyen comme un autre... Sa mission, ici bas n'est pas surtout humaine, elle est divine et par conséquent spirituelle. Le prêtre a charge d'âmes, il ne travaille, pas pour le temps, pour l'argent, pour les honneurs terrestres, il vise à l'éternité, plus haut que les pompes, les chants, et les incohérences du monde tel qu'il est... il est l'être nécessaire à son poste, au bon fonctionnement des consciences, et par suite,

PAR SUITE notez bien, — au bon esprit des sujets vis-à-vis des lois... Il représente ici une puissance autrement stable, une loi autrement équitable que tous les pouvoirs humains rongés du ver de la popularité, et de la soif insatiable du gain et des honneurs.

Aussi le prêtre est fort indépendant de ces intrigues de couleurs; il vit loin de ces luttes de coulisses et de ces princes de la paix lorsqu'ils sont sur le théâtre parlementaire... Le prêtre vit chez lui, l'occupant de ce qui le regarde, surveillant le champ que Dieu lui a confié arrachant sans pitié l'ivraie, qu'elle soit semée par un singulier ou par un gouvernement de quelque couleur qu'il soit, luttant parce qu'il doit lutter, toujours au point de vue des consciences, quoique puisse dire faire contre leur conduite et leur motif, le clan des émancipés et des esprits forts du jour.

De par sa mission, de par sa conduite, de par la fin qu'il poursuit, le prêtre n'est pas un homme, — un citoyen — comme un autre.

Il serait oiseux, de démontrer la nécessité d'une religion, quoique de notre temps il faille souvent démontrer l'édifice.

Or, puisqu'il faut une religion, et surtout lorsque c'est de l'unique vraie qu'il s'agit, il s'en suit nécessairement qu'il faut des ministres du culte.

Or — monsieur nous suivant bien — le service militaire obligatoire actuel détruit sur une très grande échelle le recrutement, nécessaire celui-là, des ministres culturels catholiques, religion à laquelle monsieur, entre parenthèses, nous dit appartenir. D'où, le non lieu de la conscription des clercs, et par suite inanité, et insignifiance, — monsieur permet ? — des avancées de monsieur.

Trop de poivre évidemment... Et quant aux coups portés par les curés à tel ou tel gouvernement monsieur bafouille lorsqu'il parle de gouvernements, il devrait savoir que s'il y a en des coups portés, c'est qu'il s'agit de défendre des principes de justice contre empiétement ultra vires.

Et nous priions le monsieur, intrépide catholique romain et brave Canadien français, de croire que le curé de par sa mission et sa raison d'être ne sera jamais assez timide pour ne pas blâmer tel ou tel gou-

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social: MONTREAL
SUCCURSALES DANS LA PROVINCE:

Caraquet, M. P. E. Moreault, Gérant
Bathurst, A. Alain, Gérant
Edmundston, F. H. Bourgoin, Gérant
Moncton, J. E. St-André, Gérant
Norton, L. J. Melanson, pro-Gérant
St-John, D. W. Harper, Gérant

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an: les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne. Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Incorporee en 1869

Capital autorisé \$ 25,000,000
Capital payé et fonds de réserve \$ 27,000,000
Actif \$ 285,000,000

Siege Central, Montreal

Sir HENRI S. HOLT, Président E. L. PRASE, Vice-Prés.
et Dir. Général C. E. NEILL, Administrateur Général

Les succursales, de cette Banque 365 couvrent toutes les provinces du Canada et offrent les facilités pour effectuer toutes espèces d'opérations de banque 45 branches sont dans les PAYS étrangers

Departement d'Epargnes

On peut ouvrir un compte avec un montant de UNE PIASTRE (\$1.00) ou plus. L'intérêt sera payé ou crédité semi-annuellement.

Comptes Conjoints.—S'ils le désirent, deux membres de la même famille pourront ouvrir un seul compte, l'un ou l'autre (le survivant en cas de mort) ayant droit à l'argent déposé.

Les comptes peuvent être ouverts et desservis par la malle.

SUCCURSALE D'EDMUNDSTON, N. B.

A. C. LOCKHART, Gérant.

EXCURSION A MONTREAL SAMEDI 1er SEPTEMBRE

par les bateaux de la Grand Steamship Lines Limited

DEPART DU QUAÏ DE LA RIVIERE-DU-LOUP A 4.30 HEURES P. M.

PRIX DU PASSAGE ALLER ET RETOUR \$7.00 PREMIERE CLASSE

ENFANTS de 12 ANS et au-dessous \$3.50

Les billets seront bons pour arrêter deux jours à Québec, en montant si on le désire. Les billets seront bons pour revenir par les bateaux réguliers de la Canada Steamship Lines Limited, partant de Montréal n'importe quelle journée, jusqu'à Jeudi Soir le 6 Septembre. Le départ de Québec pour revenir se fera vendredi matin le 7 septembre à 8 heures. Se sera la plus belle excursion qui ait été encore organisée. Les passagers auront l'occasion de voir en passant.

L'EXPOSITION DE QUEBEC

Ils peuvent rester 4 jours à Montréal s'ils le désirent ou s'ils le préfèrent ils peuvent passer une partie de leur temps à Québec. Le parc Dominion de Montréal sera positivement ouvert et tous les passagers auront un billet d'admission gratis pour le Parc. Les passagers qui profiteront de l'excursion pour Rivière-du-Loup, samedi le 1er septembre, arriveront à Rivière-du-Loup, en temps pour faire connection avec l'excursion de Montréal.

vernement quand celui-ci par fanatisme ou autrement lèsera les droits imprescriptibles de la conscience et cherchera à éteindre chez le catholique le sentiment religieux en fermant la porte aux écoles ou ailleurs, à tout principe chrétien.

Que monsieur se le tienne pour dit. Le curé, qui, en passant, sait mourir en héros sur le champ de bataille, a aussi, assez de caractère et de grandeur d'âme pour ne pas faiblir à sa tâche spirituelle, et que le monsieur qui mange et sert poivré se mette bien en tête que ces curés délaignent toute partisanerie politique quand ils croient bon d'agir comme ils le font... Chacun a l'impression de sa caste; le prêtre comme l'homme de roture.

Monsieur mange et sert poivré... Qui lui fournit le condiment? Probablement "LE PAYS", Monsieur lit le "PAYS". Il l'abbê-

quand il va à la ville, et le place en poche, titre en haut... Il s'interroge dans cette feuille à principes larges, et s'en tire d'une morale sans danger, quoique très commode pour lui... Son évêque a bien voulu mettre ses fidèles en garde contre la feuille en question... Attendez vous allez voir comment monsieur touché une question: "Combien pour "LE PAYS" — Tant Et Monsieur échange sa monnaie contre un numéro du "PAYS". Monsieur a besoin de poivre, car monsieur mange et sert poivré.

Jean des ARDOINS.

L'Action Catholique.

Les femmes pressentent, on se sait comment, par un art de divination que donnent pareillement le désir de plaire et celui de nuire, les affinités en vertu desquelles les esprits, les cœurs ou les corps se cherchent et se choisissent.